

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** - (2012)  
**Heft:** 3

**Vorwort:** Editorial : "L'infanterie, reine des batailles"  
**Autor:** Andrey, Dominique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Le commandant des Forces terrestres fait visiter le Centre d'instruction au combat Ouest (CIC) à son homologue suédois. Bure, 23 août 2011. Photo © Bat chars 17.

## Editorial: « L'infanterie, reine des batailles »

### Commandant de Corps Dominique Andrey

Commandant des Forces terrestres

L'infanterie est le cœur irremplaçable de toute armée de terre. Elle en a été et reste l'élément constant à travers les siècles, indépendamment des évolutions tactiques ou techniques. Elle module la quantité des effectifs, elle concrétise la polyvalence des engagements, elle est surtout le facteur humain par excellence. C'est elle qui a porté le poids de nos diverses conceptions de défense. C'est la reine des batailles ! D'aucuns trouveront cette assertion totalement dépassée, mais dissertons un peu sur la notion de bataille...

Les tâches dévolues à notre armée dans le cadre de la défense du pays et de la protection de sa population ont bien évolué. L'adversaire est devenu polymorphe et ne se limite plus à une seule menace aéroterrestre et mécanisée ; il peut générer des situations de crise bien en dessous d'un seuil de guerre. L'armée doit contribuer, seule ou en coopération avec d'autres forces de sécurité, à stabiliser des secteurs, à maîtriser des terrains-clé et à sécuriser population et infrastructures. La bataille potentielle prend un sens élargi : elle devient l'exercice du maintien du monopole de la force du côté de notre pays et de l'Etat de droit.

L'infanterie, encore et toujours, est de cette bataille. Elle doit s'y montrer flexible dans les tâches à remplir, rapide dans le déploiement, modulable dans l'articulation, apte à collaborer, convaincante au contact de la population, et capable de s'imposer rapidement face à l'adversaire.

Et si l'on prend en compte les tâches à venir de notre armée dans le contexte de la Politique de sécurité et dans le cadre du Réseau national de sécurité, c'est notamment dans la protection des infrastructures critiques qu'un effort devra être porté. Assurer la défense du pays et la protection de ses habitants, c'est aussi permettre à celui-ci de fonctionner aussi normalement que possible, quelles que soient la forme et l'intensité des dangers et menaces. La bataille peut donc se développer autour de la maîtrise ou de l'intégrité de nos infrastructures routières,

ferroviaires, énergétiques ou de télécommunication ; il faut être capable de les protéger.

C'est à nouveau de l'infanterie, en collaboration avec d'autres spécialistes, dont on a besoin pour ce genre de tâches, extrêmement et rapidement variables dans l'intensité potentielle du combat, allant du simple dispositif de garde à un dispositif de combat tous azimuts incluant le contrôle du secteur d'intérêt environnant, et contribuant ainsi subsidiairement à la manœuvre des formations mécanisées et à la défense du territoire.

Cette infanterie doit donc continuer à être très polyvalente, modulable à souhait, équipée aussi bien pour s'imposer que pour garantir sa propre protection, et surtout entraînée à faire face à toute la palette des agressions possibles.

Notre infanterie n'est définitivement plus le produit des levées en masse et l'outil nécessaire à une défense semi-statique échelonnée dans la profondeur. C'est un instrument flexible et efficace, adapté à travailler aussi bien au contact de la population et pour sa protection, qu'à la maîtrise de secteurs et d'objets et ainsi à la défense du pays.

Notre infanterie restera la reine des batailles, celles petites ou grandes, ouvertes ou évitées, qui permettront d'assurer notre sécurité collective.

D. A.